

## **Les sociétés axées sur la valeur à long terme doivent adopter un nouveau cadre de divulgation**

À titre de chefs de la direction des principaux gestionnaires de placements des régimes de retraite du Canada, qui représentent plus de 2000 milliards de dollars en actifs sous gestion, nous avons le mandat d'offrir des rendements ajustés au risque à long terme qui contribuent à la sécurité des régimes de retraite et des prestations de retraite pour des millions de personnes. En 2020, bon nombre de nos organisations ont parlé de l'importance que les entreprises et les partenaires d'investissement accordent à la durabilité à long terme de leurs activités au cœur de leur planification stratégique, de leurs activités et de leurs divulgations. Nous estimons que l'intégration de facteurs importants liés à la durabilité dans nos stratégies et nos décisions de placement fait partie intégrante du devoir que plusieurs d'entre nous avons envers nos clients, nos cotisants et nos bénéficiaires. La compréhension de ces facteurs nous aide à travailler individuellement pour tirer parti des occasions et atténuer les risques.

Pour y parvenir, les entreprises doivent faire preuve de transparence. C'est pourquoi nous nous réunissons aujourd'hui pour encourager les entreprises dans lesquelles nous investissons et celles qui recherchent nos capitaux à tirer parti du cadre de divulgation récemment introduit par l'International Sustainability Standards Board (ISSB). La façon dont les entreprises cernent et traitent des questions comme la diversité et l'inclusion, le capital humain, l'efficacité des conseils d'administration et les changements climatiques peut contribuer de façon importante à la création ou à l'érosion de valeur. Les entreprises ont l'obligation de divulguer à leurs investisseurs les risques et les occasions d'affaires importants qu'elles présentent et, à notre avis, elles devraient fournir des renseignements pertinents sur le plan financier, comparables et utiles à la prise de décision.

Les entreprises sont confrontées à une myriade de cadres et de demandes de divulgation, qui, nous le reconnaissons, imposent des charges et des fardeaux. Les nouvelles normes de l'ISSB aident à relever ce défi en consolidant les normes d'information existantes, ce qui constitue une évolution très constructive. Celles-ci comprennent les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous croyons que l'adoption généralisée de cette nouvelle référence mondiale incitera les entreprises à examiner et à gérer plus étroitement les activités qui ont une incidence de plus en plus importante sur la création de valeur à long terme.

Pour notre part, nous continuerons de nous efforcer de renforcer nos propres déclarations sur la durabilité et d'allouer des capitaux aux entreprises les mieux placées pour préserver et créer de la valeur à long terme. Nous demandons aux dirigeants d'entreprise de démontrer la transparence accrue dont nous avons besoin pour prendre des décisions d'investissement qui assureront un avenir meilleur pour nous tous et toutes.